

Compte rendu de la réunion d'acteurs du 26 juin 2006 Hôtel Mercure – Limoges

Assistaient à cette réunion :

Madame LARIVAILLE	Présidente de la CPDP
Monsieur ANDRAULT	Membre de la CPDP
Madame FOURRIER	Membre de la CPDP
Monsieur POINTUD	Membre de la CPDP
Monsieur PERIGORD	Membre de la CPDP
Madame LIEGEOIS	Secrétaire Générale de la CPDP
Madame URO	Assistante de la CPDP
Monsieur ANDRE	Médiacité
Monsieur BAYOL	Mairie de Guéret
Monsieur BETTON	Association Altro
Monsieur BLANC – BERNARD	CCI de l'Indre
Monsieur BOULEGE	Mairie de Limoges
Monsieur BONNAUD	Région Limousin
Monsieur CAMUS	FNAUT Limousin
Monsieur CANIAUX	Association Altro/ UNSA Cheminots
Madame COLLET - VERGNAUD	Région Poitou-Charentes
Monsieur DANIEL	Mairie de Cahors
Madame DELAGE	Assistante Parlementaire de Monsieur Marsaud (Député de la HV)
Monsieur DESVIGNES	Conseil général de la Vienne
Monsieur ESTAGER	CCI de Tulle et Ussel
Monsieur FITE	Mairie de Brive La Gaillarde
Madame GADHILE	Direction Régionale de l'Équipement Limousin
Monsieur GEFFRAY	Conseil Général de la Corrèze
Monsieur GENEST	Office national de la Chasse et de la Faune Sauvage Haute-Vienne
Monsieur GIACOMINI	CCI de limoges et de la Haute-Vienne
Monsieur GUERARD	Ingénieur en Chef du génie Rural Limousin
Monsieur GUILLON	Direction Régionale de l'Équipement Limousin
Monsieur HUGON	Député de l'Indre
Monsieur LAURENCON	Direction Régionale de l'Équipement Poitou – Charentes
Monsieur LENOIR	DRAF Poitou – Charentes
Monsieur LEVRAULT	CESR Poitou-Charentes
Monsieur LEYSSENNE	CTRC Limousin
Monsieur LIMOUSIN	CCI de limoges et de la Haute-Vienne
Madame MAMBRINI	CCI du Pays de Brive
Monsieur MARTIN	Mairie de Limoges
Monsieur MASSETTI	DRAF Poitou-Charentes
Monsieur MASSIAS	Assistant parlementaire de Monsieur Demerliat (Sénateur de la HV)
Monsieur MAUD	Direction départementale de l'Équipement de l'Indre
Monsieur PAMBOUTZOGLOU	Conseil Régional Limousin
Monsieur PENIN	Union des Entreprises de l'Indre
Monsieur POUPELLOZ	DIREN Limousin
Monsieur PRINCIPAUD	Département DGS / MCT
Madame REYTIER	Conseil Général de la Dordogne
Monsieur RIBERT	CRCI Centre
Monsieur SERVANTON	DDAF Haute-Vienne
Monsieur THILLET	Association TGV Berry – Limousin – Pyrénées
Madame TRIMOULINARD	FNAUT Poitou-Charentes
Monsieur VERDON	DIREN Poitou-Charentes
Monsieur VETILLART	CCI de limoges et de la Haute-Vienne
Monsieur VILLA	CESR Centre

Madame Larivaille remercie l'assistance pour sa nombreuse participation. Elle précise que 102 personnes ont été invitées et 40 % ont répondu positivement à cette réunion.

Madame Larivaille précise que l'objectif de la réunion n'est pas de parler du projet mais des modalités d'organisation du débat public.

Madame Larivaille rappelle que le débat porte sur l'ensemble du projet, son opportunité, ses objectifs et ses caractéristiques et qu'il a pour but d'informer le public de la façon la plus complète et transparente que possible, et favoriser son expression afin d'éclairer le maître d'ouvrage pour la suite à donner à son projet.

Madame Larivaille présente la Commission, ses missions, soulignant son indépendance par rapport au maître d'ouvrage ; animateur des débats, il lui appartient d'en rendre compte le plus fidèlement possible sans prendre parti sur le fond du projet.

Madame Larivaille présente ensuite les membres de la CPDP.

Madame Larivaille explique la procédure d'ouverture du débat public : Le 05 Juillet prochain, la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) se prononcera sur le dossier support de Réseau ferré de France et décidera si celui-ci est suffisamment complet pour permettre l'ouverture du débat. Elle se prononcera également sur le calendrier proposé par la commission particulière.

Madame Larivaille fait le point sur les différents outils de communication mis en place :

- Le site Internet de la CPDP sur lequel on trouvera dès le 06 juillet prochain le dossier du maître d'ouvrage.
- Le journal du débat, dont le numéro 1 accompagné de la synthèse du maître d'ouvrage sera diffusé largement dans la zone d'influence du projet, soit 600 000 foyers environ. Ces documents seront dans les boîtes aux lettres au plus tard le 21 août prochain.
- Le dossier de Réseau ferré de France sera adressé à tous les acteurs du débat et à toutes les personnes qui en feront la demande à la commission.
- Des documents seront disponibles dans certaines gares via des kits d'information.
- De l'information sera également disponible dans toutes les collectivités qui le souhaiteront.
- Des encarts presse sont prévus.

Madame Larivaille évoque ensuite le projet de calendrier qui sera présenté à la CNDP : le débat public devrait se dérouler du 1^{er} septembre au 18 décembre 2006.

Vingt réunions publiques sont programmées entre le 05 septembre et le 13 décembre avec :

1. Deux réunions d'ouverture à :
 - **Limoges, le 5 septembre**
 - **Poitiers, le 6 septembre**

2. Des réunions thématiques pour approfondir les grands thèmes du débat :
 - **Limoges, le 14 septembre : LGV, aménagement du territoire et développement régional**
 - **Limoges, le 28 septembre : Les besoins de déplacement actuels et futurs**
 - **Poitiers, le 23 octobre : LGV Poitiers-Limoges, développement durable, environnement naturel et biodiversité**
 - **Poitiers, le 20 novembre : LGV Poitiers-Limoges, environnement humain et agriculture**

3. Des réunions territoriales à :
 - **Guéret, le 18 septembre**
 - **Brive-la-Gaillarde, le 21 septembre**
 - **La Souterraine, le 10 octobre**
 - **Tulle, le 19 octobre**
 - **Périgueux, le 6 novembre**
 - **Châteauroux, le 13 novembre**
 - **Cahors, le 23 novembre**

4. Des réunions de proximité plus orientées sur les options de passage à :
 - **Bellac, le 30 novembre**
 - **Confolens, le 7 décembre**
 - **Montmorillon, le 4 décembre**

5. Une audition publique pour donner la parole à ceux qui proposent d'autres solutions ferroviaires :
 - **Limoges, le 5 octobre**

6. Un atelier pédagogique à :
 - **Limoges, le 27 novembre sur « Économie et financement de la LGV »**

7. Deux réunions de synthèse à :
 - **Poitiers, le 12 décembre**
 - **Limoges, le 13 décembre**

L'ensemble de ces réunions ont deux objectifs : permettre une large couverture géographique et traiter de l'ensemble des enjeux du projet.

Madame Larivaille rappelle enfin les moyens de participer au débat public :

- Les réunions publiques
- Les avis et contributions écrites
- Le système des questions-réponses [par courrier, par courriel ou lors des réunions publiques]

Echanges :

Monsieur Caniaux, Président de l'association ALTRO constate que les 2 réunions thématiques sur l'environnement se dérouleront à Poitiers. Il pense qu'il serait plus judicieux d'en faire une dans chaque ville.

Madame Larivaille a pris note de cette suggestion.(cf. calendrier officiel)

Monsieur Pamboutzoglou, Vice-Président du Conseil Régional souhaite savoir s'il peut demander des études complémentaires et une expertise sur d'autres solutions.

Madame Larivaille répond qu'une telle demande à la CPDP ne peut se faire qu'à partir de l'ouverture officielle du débat. La CPDP transmettra ensuite à la CNDP qui décidera de la suite à donner à cette demande. Elle précise l'importance d'une demande argumentée.

Monsieur Caniaux pense que d'autres projets doivent être pris en compte dans le débat public.

Monsieur Camus de la FNAUT Limousin se demande si le projet de Y renversé avec un décrochement vers Limoges – Bordeaux et vers Clermont-Ferrand qui a déjà été étudié pourrait être intégré dans le débat public.

Madame Larivaille répond que le débat porte sur le projet de LGV entre Poitiers et Limoges. Néanmoins, d'autres projets peuvent être évoqués et discutés au titre de l'opportunité du projet mis au débat. Ils ne sauraient cependant faire l'objet d'un débat public au sens strict lequel s'inscrit dans une procédure très précise.

Monsieur Pamboutzoglou aurait aimé que l'atelier pédagogique sur le financement d'une LGV vienne plus tôt.

Monsieur Pamboutzoglou souhaite en tout état de cause, que les personnes soient bien informées sur le projet et les autres solutions possibles, ainsi que sur les délais de réalisation de la LGV.

Monsieur Hugon, député de l'Indre, demande s'il ne serait pas envisageable de mettre sur le site Internet de la Commission un document relativement simple expliquant le financement et ses grandes orientations.

Madame Larivaille précise que ceci est naturellement possible et sera fait si le besoin en est exprimé.

Monsieur Thillet, Président de l'association TGV Berry-Limousin-Pyrénées, demande si la commission a la possibilité de diffuser des éléments concernant les projets alternatifs, par exemple, le projet de TGV Capitole.

Madame Larivaille répond que la Commission se doit de diffuser toute l'information et tous les avis et contributions qui parviennent à la commission lors du débat , à partir du moment où ils ne contiennent pas de propos insultants.

Monsieur Hugon se demande si n'importe qui peut faire un cahier d'acteurs.

Madame Larivaille précise que tout le monde peut proposer un cahier d'acteurs mais que la commission particulière responsable de l'édition et de la diffusion de ces cahiers d'acteurs, se réserve le droit de juger de l'intérêt des propositions faites.

***Monsieur Pamboutzoglou** se demande pourquoi un projet non inscrit au schéma directeur des grands projets européens ferroviaires est mis en procédure de débat public. Il précise que c'est un projet évoqué par le Président Chirac lors d'une visite à Tulle en 2003.*

Madame Larivaille rappelle que le débat public est là pour traiter aussi de l'opportunité d'un projet et trouve qu'il est tout à fait conforme à l'esprit du débat public, qui se situe très en amont dans le processus décisionnel, de parler d'un projet « non inscrit ».

Madame Larivaille remercie les personnes présentes et les invite à participer activement au débat public.

La réunion est clôturée à 12h15.

